Lérouville : condamné à 14 ans de prison pour le viol d'une femme qu'il avait ensuite jetée dans un puits

04/03/2018 à 14h48

Reconnu coupable de viol et séquestration par les jurés, la cour d'assises de la Meuse a condamné Hervé Pau-Gali, un quadragénaire, à 14 ans de réclusion pour avoir violé une jeune femme qu'il avait ensuite jetée nue dans un puits. Le parquet avait requis 18 ans de prison.

> *Un an et demi après les faits, la victime souffre encore de séquelles importantes : « Une fracture de sept vertèbres, elle a rapetissé de 4 cm et porte un corset pour maintenir son buste », a indiqué son avocat.*

S'expliquant sur son passage à l'acte, l'accusé a reconnu les faits et dit avoir « pété les plombs » et exprimé « une colère » liée à la mort, récente au moment des faits, d'une femme qu'il considérait comme une « seconde mère ».

Les faits remontent à la fin juin 2015 et se sont déroulés à Lérouville, à l'ouest de Nancy. La victime, alors âgée de 25 ans, venue faire le ménage dans les communs de l'un des immeubles de la commune avait été violée par l'un des résidants.

Alors qu'elle tentait d'échapper à son violeur, la jeune femme a été rattrapée et jetée nue dans le puits profond d'1 mètre 65 ; où des ouvriers venus entretenir les espaces verts la découvrent plus tard, après avoir entendu ses appels à l'aide. L'accusé avait fermé le puisard avec un couvercle métallique,

recouvert de pierres et de branchages et bloqué avec un tournevis. […]